GROUPE RENAULT

119, rue du Point du Jour - 92109 BOULOGNE

☎ 01.76 84.14 33 / 01 76 84.14.34

www.cgtrenault.com e.mail : cgtrenault@gmail.com

Déclaration des élus CGT à la négociation pouvoir d'achat du 22 septembre 2022

Dans un contexte particulièrement difficile, en cette rentrée 2022, avec une inflation galopante, la diminution du pouvoir d'achat est la discussion majeure des salariés Renault. Face à cette réalité et à l'expression grandissante de mécontentement et de colère des salariés, les organisations syndicales étaient conviées au groupe de Réflexion Paritaire le 14 septembre dernier pour une présentation des différentes mesures gouvernementales. La délégation CGT vous a bien fait comprendre qu'il était plus qu'urgent de parler salaire.

A l'heure où bon nombre de salariés du groupe se voient contraints de demander des acomptes dès le 10 du mois ne serait-ce que pour se nourrir et faire le plein du véhicule pour se rendre au travail, ceux-ci n'ont pas d'autres choix que tirer un trait sur leurs activités et leurs loisirs, sans parler des économies faites sur leur santé, faute de déremboursement de soins médicaux.

Quant à la situation des intérimaires et nouveaux embauchés, se voyant impactés par la non-rémunération de la pause, la direction doit se mettre devant ses responsabilités. Désormais, En 2022 chez Renault avec l'accord Renouveau signé par les autres organisations syndicales, il existe 2 catégories de salariés, ceux qui peinent à vivre dignement et ceux qui peinent à survivre.

La direction doit ouvrir au plus vite une discussion sur les salaires, à l'exemple d'entreprise comme Air France, dans le but d'atténuer la modération salariale mise en place depuis des années. Chez Renault, depuis la dernière revalorisation du SMIC, nous assistons à un tassement de la grille de rémunération de plus en plus conséquent en ce qui concerne les 4 premiers coefficients. Pour cette raison, Renault doit revoir le barème dans son ensemble avec une grille de salaire démarrant à 2000€ pour un salarié débutant sans qualification.

Une prime de pouvoir d'achat serait un pansement à court terme sur une jambe de bois. Les salariés ne sont pas dupes puisque tout est fait en sorte pour contourner la question des salaires, préoccupation majeure, et ainsi dévier le débat vers de pseudo-mesures gouvernementales. De plus, cette éventuelle aide ponctuelle ne serait pas soumise à cotisations sociales, ce qui est contraire aux valeurs de notre organisation syndicale.

Il est temps que la direction générale entende les revendications de la CGT :

A savoir :

- **Une réelle augmentation de salaires de 10%, à hauteur du taux d'inflation**
- **La remise en place de la pause payée**
- **Un 13ème mois pour tous, Renault étant la seule entreprise du CAC 40 à ne pas le verser**
- **Le calcul de la prime ancienneté sur le salaire de base**
- **La revalorisation de la prime transport à hauteur de 80 euros par mois**
- **La revalorisation de la prime télétravail à hauteur de 50€ mensuels contre 30€ actuellement, ainsi que les chèques déjeuner équivalents à un repas d'entreprise**
- **La revalorisation à 50% de la participation de l'entreprise à la complémentaire santé.**
- **Inclure dans cet accord tous les sites en cours de vente tels que les succursales RRG et Fonderie de Bretagne**

En conclusion, la définition de « pouvoir d'achat » correspond à la quantité de biens et de services qu'un salaire permet d'acheter.

A bon entendeur.

Confidential C